

Les quatre freins de la Wallonie

■ Pourquoi la Wallonie n'arrive-t-elle pas à décoller ? A cause d'une économie passéiste, de la non-fusion entre Communauté et Région, d'un mal bien à elle au niveau de la gouvernance, et d'une réelle impossibilité de réaliser l'équilibre budgétaire. Il faut réagir !

Pourquoi, alors qu'elle regorge d'atouts majeurs, la Wallonie peine-t-elle à décoller ?

1 Il y eut d'abord le déclin de l'industrie dite traditionnelle. Il était inévitable, mais au lieu d'investir massivement dans les technologies du futur, les responsables politiques, sous la forte pression syndicale, se sont efforcés de

prolonger le passé au nom de la défense des droits acquis. Des sommes colossales ont été ainsi dépensées en pure perte. Analysant la répartition des investissements aidés par l'Etat de 1959 à 1977, Michel Quévrit constate: "En Wallonie, les

aides de l'Etat sont destinées à affronter les problèmes soulevés par le désinvestissement du privé qui se désintéresse des secteurs traditionnels: rationalisation de l'outil industriel vieillissant, avec pour conséquence les fermetures d'entreprises, et, pour effet collatéral, le gonflement du chômage régional. Dans le même temps, en Flandre, les aides servent à des investissements dans des secteurs inducteurs de croissance économique, créa-

teurs d'emplois, d'innovation, de diversification et de développement des activités et cela dans toutes les provinces flamandes à cette époque."

La crise de Cockerill-Sambre, au début des années 80, va amener la Flandre à remettre en cause le principe de la solidarité nationale. C'est le "geen Vlaamse cent meer voor het Waalse staal" (plus un sou flamand pour l'acier wallon). Car le Nord ne peut accepter que des sommes colossales soient investies à fonds perdus.

La demande de financement de Cockerill-Sambre vaut bien une crise gouvernementale, parce qu'il s'agit de dizaines de milliards de francs, avec des conséquences graves pour le développement de l'emploi en Flandre, déclare, le 12 février 1983, Eric Van Rompuy, le fougueux président des CVP-Jongeren. Et Luc Van den Brande, CVP lui aussi, de revendiquer la régionalisation des cinq secteurs restés nationaux (sidérurgie, charbonnages, textile, verre creux d'emballage et constructions nationales).

2 Aujourd'hui, Paul Magnette, le ministre-Président wallon, plaide pour la régionalisation de l'enseignement et de la culture. Sans ces matières, dit-il, la Wallonie est comme un eunuque. Ignore-t-il que

c'est son parti, le PS, qui a refusé en 1980 d'adopter le même schéma que la Flandre, à savoir la fusion Communauté-Région ? Les libéraux-réformateurs y étaient favorables, mais le PS, redoutant de voir son pouvoir se diluer, préféra conserver sa mainmise sur la Région.

Ce n'est pas le fait de disposer d'outils d'auto-administration qui importe – ceux-ci n'ont d'ailleurs cessé de se développer au fil des diverses réformes de l'Etat –, mais bien la manière d'en user à bon escient.

3 Et ici, l'objectivité nous amène à reconnaître qu'il y a bel et bien, au niveau de la gouvernance, un mal wallon, qui se traduit aujourd'hui par une situation financière alarmante et une hypertrophie politico-administrative.

Pour une raison qui peut s'expliquer par le passé industriel, la mouvance socialiste a fortement marqué la Wallonie de son empreinte. Depuis la mise sur rails de la régionalisation, en 1980, la ministre-Présidence wallonne a ainsi été exercée, de façon quasi interrompue, par le PS (à l'exception d'André Damseaux, en 1982, et de Melchior Wathelet père, de 1983 à 1985).

Depuis 2004, le PS s'est refusé à intégrer le MR au gouvernement wallon. Il n'a visiblement pas digéré que Charles Michel, ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique de 2000 à 2004, ait voulu jeter un coup de pied dans la fourmilière des intercommunales, qui permet de combler les "camarades" méritants de lucratifs mandats ! Sans parler de l'affaire de la Carolorégienne, soulevée en septembre 2005 par le conseiller MR de Charleroi, Olivier Chastel.

4 Aujourd'hui, alors que plusieurs plans de redressement ont été adoptés, force est de consta-

ter que la situation n'a guère évolué. Dans son livre "Choisir la Wallonie", paru en 2004, le ministre-Président wallon Jean-Claude Van Cauwenberghe nous disait déjà apercevoir le bout du tunnel. Douze ans plus tard, le gouvernement wallon est toujours dans l'impossibilité de réaliser l'équilibre budgétaire. Et le chômage wallon affiche encore un taux de 13,9%, soit le double de celui de la Flandre.

Les chiffres sont, dit-on, plus forts qu'un lord-maire. Ils indiquent, par exemple, qu'au niveau de la Sécurité sociale, le fossé ne cesse de s'élargir entre le Nord et le Sud, comme le démontre le dernier rapport du VNZ, le Fonds de Maladie flamand et neutre.

Voilà qui doit perturber singulièrement le PS, qui a fait de cette sécurité sociale son fonds de commerce.

Pour la Flandre, et cela ne concerne pas que la seule N-VA, il importe que chaque entité fédérée assume désormais l'entière responsabilité financière de ses choix politiques.

Tel est le sens de la vision confédéraliste, que le ministre-Président CVP Luc Van den Brande avait développée dès le début des années 90.

Aujourd'hui, la N-VA prépare activement les choses pour 2019. Pour la Wallonie, le seuil critique sera bientôt atteint. Privée des transferts financiers en provenance de la Flandre, elle devrait connaître une situation comparable à celle de la Grèce en 2009. Telle est la vérité que les Wallons, et surtout la jeunesse wallonne, doivent connaître. A eux de réagir et de faire comprendre à leurs élites qu'elles font fausse route!

**Pour la Wallonie,
le seuil critique
sera bientôt atteint.**

**Privée
des transferts
financiers
en provenance
de la Flandre,
elle devrait
connaître
une situation
comparable
à celle de la Grèce
en 2009.**

JULES GHEUDE
Essayiste politique.